

<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 24 septembre 2012

**AUDITION DEVANT LE COMITÉ DE DISCIPLINE
DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. — OFFRE DE RÈGLEMENT**

RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.

Le Comité de discipline de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) tiendra une audition le 24 octobre 2012, à 10 h, afin de se prononcer sur une offre de règlement négociée entre le personnel de la Division de la réglementation de la Bourse et RBC Dominion valeurs mobilières Inc., un participant agréé de la Bourse, suite à la signification d'une plainte disciplinaire à RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Lieu : Bourse de Montréal Inc.
Salle du conseil
800, square Victoria
4^e étage
Montréal (Québec)

L'offre de règlement proposée concerne des allégations selon lesquelles, durant la période du 22 janvier au 17 mai 2010, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. aurait reçu les ordres de clients sans apporter un soin approprié, conformément aux principes de justice et d'équité dans le commerce, ni agir selon les normes supérieures de conduite professionnelle et d'intégrité, en vue d'exécuter ceux-ci au meilleur prix possible, tel que prévu à l'article 6310 des Règles de la Bourse.

Conformément à l'article 4154 des Règles de la Bourse, cette audition se tiendra à huis clos tant que l'offre de règlement n'aura pas été acceptée par le Comité de discipline de la Bourse.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Francis Larin, directeur et conseiller juridique, Division de la réglementation, au 514-871-3516 ou par courriel à l'adresse flarin@m-x.ca.

Pauline Ascoli
Vice-présidente, Affaires juridiques (produits dérivés)

Circulaire no : 123-2012